

Assemblée générale de *Droit au vélo* - 15 mars 2014

Rapport moral de l'année 2013

D'année en année, *Droit au vélo* poursuit et étend son action de lobbying auprès des collectivités pour un meilleur partage de la voirie au détriment du tout automobile. L'année 2013 a permis d'accroître notre présence sur le Valenciennois et le Dunkerquois alors que nos relations avec nos deux départements et Lille Métropole nous ont largement occupés pour la mise à jour et le suivi de leurs schémas cyclables respectifs.

Parallèlement, 2013 a permis de développer notre action autour de l'éducation au vélo en milieu scolaire tout en poursuivant nos actions de promotion du vélo auprès du public.

Plus largement, l'animation du Centre ressource régional en écomobilité que nous animons permet de sensibiliser les acteurs institutionnels à une réflexion sur une mobilité durable.

Si l'omniprésence de notre association auprès des collectivités, et de plus en plus auprès du public, affirme notre position et fait de *Droit au vélo* un acteur incontournable pour les collectivités qui développent des politiques cyclables dans la région, le contexte économique actuel a amené la Ville de Lille à réduire son soutien heureusement compensé pour partie par une implication plus grande de Lille Métropole.

La conclusion d'un nouveau partenariat à la toute fin 2013 avec la Région Nord-Pas de Calais a permis l'embauche d'un nouveau poste à plein temps nécessaire pour remplir les nouvelles missions qui nous sont confiées.

***Droit au vélo* en 2013**

Au 31 décembre 2013, *Droit au vélo* comptait précisément 1703 adhérents, soit une baisse, la première depuis plus de 10 ans, de près de 6% par rapport à 2012. Cette baisse relative s'explique à la fois par l'arrêt de l'atelier lillois d'aide à la réparation et par le contexte économique difficile qui influe sur le nombre des adhérents de la majorité des associations.

Conseil d'administration

À la suite de l'assemblée générale du 9 mars 2013, un nouveau conseil d'administration a été élu :

Président : Philippe DELRUE

Trésorier : Olivier DUTEL

Secrétaire : Yannick PAILLARD

Vice-président en charge des relations avec les adhérents : Jean DEWAVRIN

Secrétaire-adjoint : Pierre TITTELEIN

Administrateurs : Céline BILASCO, Hervé de CAGNY, Véronique FAFEUR, Brigitte HELLE, Denis LEFEBVRE, Éric MAQUET, Anja SCHMID.

Julien DUBOIS, Frédéric GOSTIJANOVIC et Gilles LAURENT, conformément à notre règlement intérieur, ont été mis en vacances de leur poste dès connaissance de leur candidature aux élections municipales.

Le conseil d'administration s'est réuni sept fois en 2013. En alternance des CA, des réunions du bureau ont été consacrées plus particulièrement à l'activité des salariés, au suivi des conventions avec nos partenaires et au budget de l'association.

Équipe salariée

L'équipe salariée a connu de nombreux mouvements en cette année 2013 pour se stabiliser à 5,5 ETP.

Elle se compose de :

- Michel ANCEAU (direction et concertation)
- Junie BEAUJEAN (secrétariat-animation)
- Luc COVELIERS à mi-temps (gestion du fichier adhérents, promotion du vélo, animation), jusqu'en avril 2013
- Sabine GENESTE (chargée de concertation) – entre mars et août 2013
- Carine GERMANEAU (secrétariat) depuis novembre 2013
- Chloë GREPINET (chargée de concertation) depuis septembre 2013
- Hélène PREVOST (secrétariat) entre août et octobre 2013
- Judicaël POTONNEC (animation) depuis décembre 2013
- Sébastien TORRO-TOKODI (chargé de projet sur le Centre ressource régional en écomobilité, chargé de concertation)



Correspondants locaux

Désignés par le conseil d'administration, les correspondants locaux représentent l'association dans leur commune ou leur agglomération. Bénévoles, ils agissent en concertation étroite avec les salariés de l'association. Notre présence dans les commissions de concertation nécessite un suivi rigoureux des dossiers, beaucoup de temps et des personnes maîtrisant suffisamment l'ensemble de la problématique des aménagements cyclables face aux élus et aux techniciens : c'est le rôle de nos salariés en charge de la concertation.

Ce fonctionnement en binôme – bénévole/salarié – permet à *Droit au vélo* de se présenter devant les collectivités avec des représentants au fait du contexte local et de la législation en matière cyclable.

Les correspondants locaux de *Droit au vélo* sont essentiels à son fonctionnement.

Merci tout particulièrement à Bertrand PERO (*Achicourt*), Olivier JANDOT (*Arras*), Daniel DOUROLLENS (*Béthune*), Sébastien TRIQUET (*Dunkerque*), Jean DUBUISSON (*Faches-Thumesnil*), Jean-Pierre VERHILLE (*Haubourdin et les Weppes*), Jean-Didier STELANDRE (*Hellemmes*), Brigitte DEWEZ (*La Madeleine*), Philippe DELRUE et Jean-Marie ROGER (*Lambersart*), Benoît CIERNIAK (*Lens*), Christophe HERLIN (*Lomme*), Pascal COQUERELLE (*Loos*), Christophe DOUILLIEZ (*Marcq-en-Barœul*), Jean DEWAVRIN (*Mons-en-Barœul*), Stéphanie HERON et Julien DHELLEMES (*Quesnoy-sur-Deûle*), Jean-Marc et Claudine VAN NIEUWENHOVE (*Ronchin*), Raymond BODART (*Roubaix*), Jean-Marie CASIER (*Sainte-Catherine-lès-Arras*), Pierre TITTELEIN (*Saint-Laurent-Blangy*), Yannick PAILLARD (*Tourcoing*), Alain LEGRAND, Claude BRIDELANCE et Nicolas LECOMTE (*Valenciennois*), Frédéric DEVRED et Gilles LAURENT (*Villeneuve d'Ascq*) pour l'activité déployée.

La position de *Droit au vélo* sur les aménagements est définie par le conseil d'administration et défendue auprès des collectivités par les salariés en charge de la concertation. Un fascicule remis lors des formations dispensées aux correspondants locaux reprend la philosophie défendue par *Droit au vélo*. Il est consultable sur le site www.droitauvelo.org. De nouvelles candidatures pour Annœullin et les Weppes ainsi que pour Maubeuge nous sont parvenues en 2013 et une session de formation a été délivrée le 12 octobre 2013 à la MRES.

Antennes locales

À Arras (Olivier JANDOT), Béthune (Daniel DOUROLLENS), Dunkerque (Sébastien TRIQUET), Lens (Benoît CIERNIAK) et Valenciennes (Alain LEGRAND), des groupes structurés d'adhérents se réunissent régulièrement pour revendiquer des villes plus cyclables et proposer des animations, balades, manifestations... Sur Lille Métropole, l'animation de l'association se fait par le conseil d'administration et les multiples correspondants locaux. L'équipe salariée intervient sur l'ensemble des territoires en appui des bénévoles.

La journée de formation du 12 octobre a également permis les échanges entre les animateurs des antennes et des représentants du conseil d'administration. Ce fut l'occasion de mieux cerner les besoins des antennes par rapport au siège et de partager les expériences pour plus d'efficacité dans les actions menées. Ces échanges entre les antennes sont importants car leurs animateurs sont souvent esseulés et parfois découragés devant l'inertie de certains de leurs interlocuteurs.

Commissions thématiques

Il s'agit d'activités régulières au sein de l'association, et dont un ou plusieurs membres acceptent le titre d'animateur. Chaque adhérent peut faire partie d'une ou plusieurs commissions : *Ateliers* (Guillaume FLAMENT pour Lille et Bertrand DUQUESNES pour Arras), *Balades* (Véronique FAFEUR et Françoise COLIN), *Heurovélo* (Hervé de CAGNY), *Facteurs* (Olivier LBOUCQ), *Vélo-école* (Paul HUGUEN). Certaines commissions sont un peu en « sommeil » à l'exemple de la commission *Balades* qui devra retrouver un nouveau souffle en 2014 avec une nouvelle animatrice. Le questionnaire sur le bénévolat que nous diffusons lors des adhésions nous permet, après traitement, de maintenir une dynamique pour ces groupes thématiques.

Partenariats et concertation

Convention avec les collectivités

Pour plus d'efficacité et de suivi des actions entreprises, l'assemblée générale du 25 janvier 2003 a décidé de négocier des conventions de partenariat avec diverses institutions.

Cette concertation durable permet de favoriser l'implantation de nouveaux aménagements cyclables, d'améliorer la qualité de ceux existants et de développer l'usage du vélo. L'expertise de *Droit au vélo* est ainsi reconnue en termes d'aménagements et de politiques cyclables.

Nous avons aujourd'hui acquis une légitimité auprès des collectivités et de leurs services qui nous consultent très



régulièrement. La collectivité peut s'appuyer sur un interlocuteur disponible, maîtrisant l'ensemble de la réglementation cyclable et des expériences françaises et étrangères, ayant une bonne connaissance du terrain, disposant de relais locaux et d'un regard transversal sur les projets des différentes institutions.

Droit au vélo conserve son rôle de « poil à gratter », propose des aménagements pragmatiques souvent différents des propositions stéréotypées.

Les conventions négociées portent toutes sur le même modèle :

Droit au vélo s'engage à

- participer aux réunions de concertation organisées par la collectivité pour la mise au point des projets d'aménagements cyclables à l'étude, et à remettre son avis sur les projets présentés ;
- contribuer à la promotion de l'usage du vélo.

En contrepartie, la collectivité s'engage à :

- considérer l'association comme un partenaire privilégié pour les aménagements en faveur des cyclistes et à instaurer des rencontres régulières avec les services élaborant les projets, afin notamment de développer une approche partagée des conditions de la prise en compte des usagers cyclistes dans les aménagements proposés ;
- apporter une subvention annuelle pour aider l'association à mener ses actions.

Nos conventions triennales, réévaluées fin 2011 avec Lille Métropole et le Conseil Général du Nord, couvrent les années 2012 à 2014. Lille Métropole est notre principal financeur et à ce titre notre activité sur son territoire est la plus importante. En 2013, un avenant a été apporté à notre convention en contrepartie de notre implication croissante dans l'élaboration de la politique cyclable de la métropole et pour développer notre cartographie des aménagements cyclables. Le Conseil Général du Nord, outre notre convention, a retenu notre projet de cartographie collaborative lors de son appel à projet sur la Mobilité.

La convention avec la Ville de Lille a été renouvelée en 2013 mais avec une diminution de plus de la moitié de la subvention jusqu'alors allouée. Elle porte sur la Fête du vélo et les actions de promotion à destination du public : accompagnement des pédibus et vélobus, animation de l'atelier d'aide à la réparation, vélo-école adulte et scolaire. L'avenant de Lille Métropole a permis de compenser la baisse de la Ville de Lille.

La convention triennale avec le Conseil Général du Pas de Calais porte elle sur les années 2013 à 2015. Le montant de notre financement a été maintenu.

Droit au vélo bénéficie également d'un cofinancement de la Région Nord – Pas-de-Calais et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'animation du Centre ressource régional en écomobilité. Son financement est rediscuté chaque année et a pu être reconduit en 2013.

Au-delà de ces partenaires principaux, des conventions existent également avec la CUA (Communauté urbaine d'Arras), la CUD (Communauté Urbaine de Dunkerque) et la Ville de Villeneuve d'Ascq. Elles sont renégociées chaque année et témoignent de notre implantation et de notre reconnaissance sur ces territoires. Au regard de notre investissement, nous espérons pouvoir les revaloriser rapidement.

Le partenariat avec la Ville de Villeneuve d'Ascq est axé sur des actions de promotion envers des publics cibles et notamment les primaires. Ce financement, comme celui de la Ville de Lille, est complémentaire de celui alloué par Lille Métropole.

En 2013 nous avons également conclu un partenariat exceptionnel avec le SIPES (Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement Supérieur), organisme en charge de l'élaboration du SCOT de Valenciennes (Schéma de Cohérence Territoriale), pour contribuer à l'élaboration de son schéma cyclable.

L'année 2013 a enfin été marquée par la finalisation d'une nouvelle convention de partenariat triennale avec la Région Nord – Pas de Calais pour les années 2014-2016. La Région devient ainsi notre partenaire le plus important après Lille Métropole. Les actions sur lesquelles nous travaillerons portent principalement sur le développement de l'intermodalité train + vélo, la valorisation des véloroutes et voies vertes et l'incitation à l'usage du vélo dans les lycées et les centres d'apprentissage.

En complément des conventions de partenariat, *Droit au vélo* est intervenu ponctuellement sous la forme de prestation notamment avec la Ville de Saint-Amand pour la réalisation d'un diagnostic des besoins cyclables sur la commune et avec Neufchatel-Hardelot pour la formation aux vélobus de ses animateurs sociaux.

L'ensemble des démarches aboutissant à la signature des partenariats a été mené par Michel ANCEAU et Sébastien TORRO-TOKODI en lien avec le Bureau, dans un contexte de plus en plus tendu sur le plan financier pour les collectivités.



L'assemblée générale, par son approbation du rapport moral, confirme l'orientation décidée en 2003.

Groupes de Travail Vélo

Les « *Groupes de Travail Vélo* » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel ANCEAU, Sabine GENESTE puis Chloë GREPINET et Sébastien TORRO-TOKODI) de Droit au vélo et ses correspondants locaux, existent maintenant dans de nombreuses communes. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes (pistes, bandes et double-sens cyclables, stationnement...); des campagnes de communication autour du vélo et l'édition de documents sont aussi évoqués et décidés dans les GTV.

Ces structures fonctionnent actuellement de manière plus ou moins régulière à Lille, Dunkerque (agglomération), La Madeleine, Lambersart, Loos, Quesnoy-sur-Deûle, Ronchin, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Valenciennes et Saint-Saulve dans le Nord, et à Arras, Saint-Laurent Blangy, Achicourt dans le Pas de Calais.

Des contacts existent aussi avec Bondues, Croix, Fâches-Thumesnil, Haubourdin, Halluin, Hellemmes, Hem, Lesquin, Lomme, Lys-lez-Lannoy, Marcq-en-Barœul, Marquette, Mons-en-Barœul, Pérenchies, Roncq, Saint-André, Wambrechies et Wasquehal dans la métropole lilloise, ainsi qu'avec les Villes de Bailleul, Saint-Amand, Béthune et Lens, Loos en Gohelle, l'agglomération Maubeuge Val de Sambre, et plusieurs communes de l'Arrageois, du Béthunois et du Valenciennois.

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, les chargés de concertation de *Droit au vélo* et les services de Lille Métropole, de la Communauté Urbaine d'Arras, de la Communauté Urbaine de Dunkerque et des départements du Nord et du Pas de Calais sont très régulièrement amenés à se réunir. Nous participons ainsi activement à l'élaboration des projets cyclables et de véloroutes et voies vertes de ces collectivités. Concernant plus spécifiquement les voies vertes, nous maintenons notre pression pour que la vocation utilitaire de ces aménagements soit prise en compte dans les projets qui nous sont soumis.

Nous avons ainsi contribué en 2013 à l'élaboration et au suivi des schémas directeur cyclable du Département du Nord, de Lille Métropole, de la CUA, de la CUD, du Scot du Valenciennois et participé aux séminaires PDU du Syndicat Mixte de Transport (SMT) Artois Gohelle.

Plus spécifiquement, avec Lille Métropole, nous avons largement contribué à l'élaboration de l'étude intitulée « Vers une métropole cyclable – 2020 » qui donne les orientations pour atteindre les objectifs du Plan de Déplacement Urbain à la prochaine assemblée communautaire. Dans cette étude, nous avons notamment mis en valeur 50 points durs à résorber sur le réseau cyclable. Avec le Département du Pas de Calais nous avons finalisé la réalisation d'un guide technique des bonnes pratiques cyclables pour ses services.

Ce travail de concertation avec nos partenaires institutionnels est peu visible mais il est le cœur de l'activité de l'association et permet l'émergence de la plupart des réalisations et des projets cyclables. Parmi les réalisations 2013, citons à titre d'exemples : levée de la discontinuité de la voie verte de la Deûle à la Madeleine, l'axe Carnot-Potité-Foch-Beethoven à Haubourdin-Loos-Lille, le boulevard Vauban et la rue de Belle Vue à Lille, rue Scrive à La Madeleine, l'avenue J. Lebas à Roubaix, la rue d'Amiens à Arras... la pose d'arceaux devant tous les équipements municipaux à Lens.

De nombreux projets sont aussi à l'étude ou en cours de réalisation suite à nos demandes insistantes : rue Javary et Porte des Postes à Lille, liaison Pilaterie – Grand Boulevard à Villeneuve d'Ascq, boulevard Industriel à Tourcoing, avenue Motte et boulevard Leclerc à Roubaix, Pont Leclerc à Arras...

Train et vélo

La complémentarité train + vélo reste une priorité de *Droit au vélo*. Après avoir obtenu l'embarquement des vélos dans les TER au début des années 1990, nous nous attachons aujourd'hui à préserver cette possibilité et à encourager le rabattement à vélo sur les gares en les équipant d'abris sécurisés.

Malheureusement, si les petites gares sont progressivement équipées, nous nous heurtons toujours à la multiplicité et l'inertie des acteurs sur de nombreuses gares principales à l'exemple de celles de Valenciennes, Béthune et Dunkerque. Point positif : l'ouverture de la Maison du vélo à Lens et celle programmée à Douai.

Les travaux de la Gare de Lille-Flandres et le démontage de l'abri sécurisé montrent qu'il nous faut toujours rester vigilants sur ce dossier...

Réseaux de transports en commun

Ces dernières années, nous avons sensibilisé le public aux dangers des angles morts grâce aux partenariats avec les réseaux Transpole et Artis pour apposer un autocollant à l'arrière des bus pour inciter les cyclistes à ne pas



doubler par la droite. En 2013, nous avons réalisé avec DK' Bus des sensibilisations des chauffeurs du réseau de la CUD pour une bonne cohabitation avec les cyclistes.

Avec Transpole et les services de Lille Métropole, nous avons en 2013 travaillé à la poursuite du déploiement de l'offre V'lille (abris sécurisés et arceaux) pour favoriser l'intermodalité vélo et transport en commun.

Services de location de vélos

L'année 2013 a été marquée par le déploiement de l'offre DK'Vélo. Après Calais et Lille Métropole, il s'agit du troisième système de vélos en libre service (VLS) sur la région. À Lille, le succès de V'Lille se confirme et l'offre de vélos en location longue durée s'est étendue aux vélos à assistance électrique et pliants qui rencontrent un franc succès. Le VLS sur Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing ne trouve toujours pas son public. Ce constat nous conforte dans notre opinion qu'une ville cyclable résulte d'un ensemble d'actions et en premier lieu des mesures restrictives envers la voiture, ce qui est encore très loin d'être le cas dans ces trois villes.

Régulièrement, notre avis est sollicité par les collectivités sur des projets de VLS (Arras, Valenciennes, Lens...). Globalement, nous pensons qu'en dehors de la métropole lilloise, les systèmes vélos en location longue durée (VLD) sont plus appropriés que le VLS, qui nécessite une très forte densité combinée à une concentration d'emplois, de services et d'habitat sur un même secteur.

Centre ressource régional en écomobilité

En 2013, l'action du centre ressource a principalement porté sur les deux missions qui lui ont été confiées en concertation avec nos partenaires, à savoir :

► Structurer et animer un réseau régional des acteurs de l'écomobilité scolaire.

Une étude-action, commandée par l'ADEME et la Région, a été menée pour faire l'état des lieux des démarches d'écomobilité scolaire sur le territoire régional. Celle-ci a permis notamment d'identifier avec précision les différents acteurs impliqués, qu'il s'agisse de parents d'élèves, de collectivités comme les communes ou encore d'établissements scolaires, et de déterminer quelles actions étaient proposées. L'un des principaux objectifs était de lancer puis de maintenir une dynamique autour de la structuration du réseau des acteurs de l'écomobilité scolaire par l'organisation de séminaires régionaux et de rencontres dans les différents territoires.

► Accompagner le volet écomobilité des plans climat territoriaux (PCT).

Des rencontres avec les représentants d'une grande partie des territoires en plan climat ont été programmées afin de faire le point sur les réalisations et les projets en cours. L'objectif était également de définir les besoins pour faciliter l'adaptation ou la mise en œuvre d'opérations comme l'autopartage ou le covoiturage visant à faciliter le report modal. Des collaborations avec d'autres structures comme le CETE (devenu CEREMA en cours d'année), l'Agence Régionale de Santé (ARS), Déclic Mobilités ou encore de l'APES (Acteurs pour une économie solidaire) nous ont donné la possibilité de diffuser des messages sur la pertinence des modes alternatifs à la voiture individuelle dans d'autres domaines que la seule problématique du réchauffement climatique comme : la précarité énergétique, la santé, le lien avec les entreprises et l'économie sociale et solidaire. Ces interventions étaient également l'occasion d'aborder la mise en œuvre de plans piéton et vélo pour imaginer leur intégration dans les politiques publiques à plus long terme.

Site Internet *ecomobilite.org*

Le site, qui existe depuis un peu plus d'un an, a connu une croissance de sa fréquentation le hissant parmi les premiers dans la catégorie de ceux traitant du sujet de la mobilité au travers des moteurs de recherches les plus courants. Imaginé comme un réel outil, il offre une plateforme dont l'objectif est la diffusion de bonnes pratiques et de retours d'expérience visant à démultiplier les opérations exemplaires en matière de mobilité durable. De nombreuses modifications lui seront apportées en 2014 pour faciliter l'échange entre les acteurs et son interface bénéficiera d'un allègement et d'un format lui permettant de s'adapter plus facilement aux différents types d'écran (tablettes, smartphones...).

Promotion du vélo et sensibilisation

Droit au vélo a multiplié les actions destinées au grand public en 2013 dans de nombreuses villes, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels (Semaine « *Respectez les cyclistes !* », Semaine du développement durable, Fête du Vélo, Semaine européenne de la mobilité), pour des actions de promotion et d'information sur le thème du vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements avec les collectivités territoriales.



Comptages

Nous avons poursuivi nos comptages de cyclistes en différents endroits stratégiques à Lille, Roubaix et Villeneuve d'Ascq, et initié de nouveaux secteurs lillois comme la Porte des Postes ou les rues Gambetta/de Solferino, et repris d'anciens comme le pont d'Erfurt. Les comptages réalisés au carrefour entre le boulevard de la Liberté et la rue Nationale à Lille confirment l'envolée de la pratique du vélo suite au déploiement des offres *V'lille*. Cette augmentation était déjà amorcée depuis 2002 grâce aux aménagements en faveur des vélos et des bus alors réalisés. Merci à nos valeureux compteurs, parfois contraints de braver les intempéries : Bernard ANCELIN, Sophie CORDIER, Hervé DE CAGNY, Julien DUBOIS, Christophe HERLIN, Olivier LEMAN et Joël MEISSONIER. Parallèlement, Lille Métropole et la Communauté urbaine de Dunkerque ont investi dans l'implantation de boucles de comptage automatique en concertation avec Droit au vélo, ce qui nous permettra à terme de confronter leurs résultats avec les données que nous avons pu récolter depuis de nombreuses années pour une meilleure lecture de l'évolution de la pratique cycliste, et par la comparaison aux chiffres du trafic auto.

Broc(antes) à vélos

Quatre brocs ont été organisées en 2013 dont deux à Lille, une à Arras et une à Valenciennes. Elles nous ont une fois de plus permis de toucher un très large public toujours en recherche de la perle rare, grâce notamment à la venue systématique des revendeurs installés à Sluis aux Pays-Bas.

Fêtes du vélo

La fête du vélo organisée sur la métropole lilloise les 1^{er} et 2 juin a encore une fois rencontré un vif succès avec près de 5 000 personnes sur le site de Saint Sauveur et 500 cyclistes lors de la parade « en fanfare ». Notre présence le dimanche sur le site du Lac du Héron à Villeneuve d'Ascq a permis de renforcer l'aspect métropolitain de l'évènement

L'antenne dunkerquoise a également participé le 1^{er} juin à la fête du vélo organisée par la CUD.

Trois autres manifestations de *Droit au vélo* nous ont également fortement mobilisés : la fête du vélo à Arras le 25 mai qui rencontre toujours un très vif succès et *Val' en cycles* le 21 septembre à Valenciennes et plus modestement les *Cyclades* de Saint Laurent Blangy le 4 mai. Ces événements contribuent à asseoir notre présence et permettent de toucher un large public et ainsi le sensibiliser à notre cause.

Opérations éclairage

Ces opérations ont été reconduites en 2013 sur la métropole lilloise (Lille, Villeneuve d'Ascq, Lambersart, Lomme, Loos, Hellemmes), à Valenciennes, Dunkerque, Arras, Saint-Laurent Blangy, Achicourt, Lens et Béthune. Elles permettent de sensibiliser à la nécessité d'un bon éclairage pour circuler en sécurité et bénéficient toujours d'un très bon retour médiatique. Des éclairages actifs et passifs y ont été distribués grâce au soutien de la Fondation Norauto, du Plan Départemental de Sécurité Routière du Nord et du Fond de Participation des Habitants de Béthune.

Marquage

Notre machine à marquer et celle mise à disposition par la Ville de Lille ont opéré près de 400 marquages de vélos en 2013. Nous effectuons du marquage occasionnel lors de nos actions sur nos différents territoires d'intervention, à Lille tous les mercredis de 15 à 18 heures, et pendant les heures d'ouverture de l'atelier d'aide à la réparation lillois.

Vélo-éducation

En 2013, plusieurs remises en selle ont été organisées pour des villes ou des entreprises dans le cadre de PDA et de PDE. Citons : le Conseil Général du Pas-de-Calais, AG2R La Mondiale, etc.

À Villeneuve d'Ascq, nous sommes également intervenus auprès de deux écoles primaires où nous avons pu tester notre méthodologie : trois à quatre séances de maniabilité du vélo dans la cour, puis une mise en pratique dans la rue. Six écoles seront accompagnées en 2014.

Nous sommes également intervenus dans quelques collèges à St André, Ardres, Denain, Vitry en Artois, Isbergues et Marcq-en-Barœul pour animer un diaporama sur la sécurité à vélo et les avantages du vélo, ou encore un parcours de maniabilité.

Le 28 mars, Droit au vélo a participé aux rencontres de la mobilité à destination de nombreux collégiens organisées par Citéo au B'Twin Village de Lille. Nous proposons un court diaporama sur la sécurité à vélo.

Nous assurons le suivi du vélobus qui fonctionne quotidiennement à l'école Bara Cabanis à Lille Fives depuis 2011. Un travail est en préparation à l'école Duruy à Lille Moulins qui consistera à proposer des séances de maniabilité aux élèves dans la perspective de pouvoir circuler en totale autonomie. Nous avons également animé une réunion



sur le thème de l'écomobilité scolaire pour les écoles de Lille à Saint Sauveur dans le cadre de l'Agenda 21 de la Ville. Suite à cette intervention, plusieurs écoles seront accompagnées en 2014 sur le modèle de Villeneuve d'Ascq. Enfin nous avons préparé le lancement de la vélo-école adulte.

Mes courses à vélo

Pour rappeler que le vélo est un allié du commerce de proximité, nous avons noué un partenariat avec la Fédération Lilloise du Commerce dans le cadre de l'organisation d'un jeu-concours du 3 avril au 4 mai 2013 à Lille afin d'inciter le public à utiliser le vélo pour transporter ses courses.

Stands d'information

De nombreux stands ont été tenus pour informer le public de notre action et promouvoir l'usage du vélo lors d'événements. Ci-dessous une liste de quelques dates auxquelles Droit au vélo était présente :

6 avril à Lille lors du Marché du développement durable

22 mai à Lambersart

2 juin à Achicourt lors du festival de la biodiversité

2 juin à Dunkerque dans le cadre des festivités de l'escale / DK2013

5 juin au sein de l'entreprise Capdunes à Coudekerque-Branche (centre d'appel)

15 septembre à Dunkerque pour la semaine de la mobilité et de la sécurité routière

18 septembre à Lille et Valenciennes dans le cadre de la semaine de la Mobilité

21 septembre à Arras dans le cadre de la semaine de la Mobilité

22 septembre à Lens dans le cadre de la journée des voies vertes organisée par le CG 62

28 septembre à Lille dans le cadre des 2 ans de V'lille

Balades

Plusieurs balades ont été proposées aux adhérents et aux sympathisants de Droit au vélo, notamment à Béthune et Lens. Le groupe balade sera lui relancé en 2014 grâce à la mobilisation de nouveaux bénévoles.

Ateliers de réparations

Atelier de Lille

L'atelier lillois d'aide à l'entretien et aux petites réparations des vélos n'a pu fonctionner en 2013. Les travaux du local (raccordement électrique, eau et assainissement, installation d'un point d'eau et de sanitaires, modification des accès...) mis à disposition par la Ville de Lille (rue Eugène Jacquet) ont pris plus de temps que prévu et les clés n'ont pu nous être remises qu'en toute fin d'année. Depuis décembre 2013, il ouvre à nouveaux lors de cinq rendez-vous mensuels (tous les mardis de 18 h 30 heures à 20 h 30 et le 1^{er} samedi du mois de 10 à 12 heures). L'adhésion à l'ADAV est obligatoire pour accéder à l'atelier.

Merci tout particulièrement aux bénévoles pour la réussite de ces ateliers : Alexis ARNAUD, Hervé BECQUET, David BÉGHAIN, Olivier BERTIN, Hervé de CAGNY, Noémie CIOFOLO, Jean DEWAVRIN, Elise DESFOSSEZ, Guillaume FLAMENT, Frédéric GOSTIJANOVIC, Céline HENRY, Adrien ILIOPOULOS, Olivier LEBOUQCQ, Denis LEFEBVRE, Eric MAQUET, Christophe TILMANT, Florent PETIT, Cyr PIATON, Mehdi RAHMOUNI.

Atelier d'Arras

L'atelier existe maintenant depuis 5 ans dans un local prêté par la mairie. Le fonctionnement est différent de l'atelier de Lille puisqu'ici, on ne reçoit pas de public (local pas adapté). On récupère des vélos via des dons de particuliers et via les déchetteries de l'Arrageois, on les retape et on les revend à bas prix lors de la broc'à vélo annuelle d'Arras. Il est ouvert tous les jeudis après-midi et 2 samedis par mois en dehors de la période hivernale. Nous cherchons aujourd'hui un lieu plus adapté pour étendre son accueil au public.

À Béthune

À Béthune, Nathalie LECOCQ, Denis FOURMAUX et Pierre TITTELEIN sont à l'origine du projet *Cyclocampus* dont l'objectif est de retaper des anciens vélos pour les mettre à disposition des étudiants. Plus d'infos sur le site : <http://cyclocampus-bethune.ouvaton.org/>. Droit Au Vélo est Membre d'honneur de l'association CycloCampus Béthune qui a été créée pour gérer cet atelier.

Il existe aussi une demande d'atelier vélo à Lens, de la part d'adhérents et sympathisants, un local est disponible mais nous ne disposons pas encore de suffisamment de « forces vives » pour nous lancer.



Communication

En 2013, pour répondre à la demande de nos antennes locale et compléter la fiche de présentation de Droit au vélo, nous avons réalisé un encart complémentaire, spécifique à chaque antenne.

Fiches-conseils et documents pédagogiques

La fiche n° 8 À vélo la nuit, l'éclairage c'est vital. Elle a fait l'objet d'une mise à jour et d'une refonte de la fiche de sensibilisation : tirage à 20 000 exemplaires. Cette fiche, comme celles déjà réalisées, est diffusée lors de stands ou d'actions de promotion comme les opérations éclairages que nous réalisons tous les ans en automne.

Exposition pour les scolaires. Il s'agit d'une déclinaison de la fiche n°9 éditée fin 2011 en sept panneaux (120 x 80) qui s'adresse au jeune public de primaire et collège. Elle donne les principaux conseils pour circuler à vélo en sécurité. Cette exposition, tirée à sept exemplaires, est mise à disposition des collectivités et des établissements scolaires.

Posters pour les scolaires. Réalisation et édition de trois posters à destination des écoles et des collèges sur l'équipement du vélo et les comportements du cycliste (150 exemplaires chacun).

Enfin, nous avons travaillé sur la réalisation d'un film d'animation à destination des scolaires, déclinaison de la fiche n°9. Il sera finalisé début 2014.

Cartographie

La cartographie collaborative et interactive des aménagements cyclables sur environnement *openstreetmap* a pu, comme évoqué précédemment, bénéficier d'un financement du Département du Nord dans le cadre d'un appel à projets pour permettre son développement, tel que nous le souhaitons depuis 2011. Des avancées notables ont ainsi pu être réalisées avec la société informatique de logiciels libres qui nous accompagne depuis le début du projet, *SCIL*. Celles-ci se sont manifestées par la création d'un rendu graphique facilitant la visualisation des aménagements cyclables sur le département du Nord et un enrichissement de la base de données *openstreetmap* par une collaboration aigüe avec les structures détentrices de données. Parallèlement, des rencontres ont été organisées avec plusieurs groupes de contributeurs dans trois secteurs où l'association est active : l'antenne de Dunkerque, la Mission Bassin Minier, notre consœur Droit d'Vélo dans le Douaisis. D'autres secteurs en bénéficieront dans le courant de l'année 2014. Par ailleurs, un travail de classification de la cyclabilité des voiries a été mené avec les administrateurs et les correspondants locaux afin de disposer d'une carte indiquant les itinéraires conseillés (au-delà de la seule présence d'aménagements spécifiques) et, à terme, d'un calculateur d'itinéraire qui permette de s'affranchir des propositions aléatoires et erronées de l'outil équivalent proposé par *Google*.

L'Heurovélo

Notre revue quadrimestrielle continue de paraître en janvier, mai et septembre. Merci à tous les rédacteurs, aux correcteurs réguliers comme David BONDUELLE, ainsi qu'à Hervé de CAGNY pour sa coordination rédactionnelle. Les anciens numéros peuvent être consultés sur le site Internet. Un remerciement particulier à nos nombreux « facteurs » pour la distribution du journal.

La rubrique *L'ADAV y était*, toujours plus étoffée, rend compte, commune par commune (et institution), de l'essentiel du travail de concertation mené par l'association. Si elle peut paraître rébarbative à certains, elle est lue avec beaucoup d'attention par nos partenaires qui se tiennent ainsi informés des projets cyclables dans la région.

MinutOvélo

Cette lettre électronique lancée en novembre 2011 permet de retrouver tous les événements à venir : fêtes, actions, manifs, réunions, ateliers, etc., et aussi des infos, des appels à contribution. Pour nos adhérents qui ne disposent pas d'une adresse électronique, *MinutOvélo* est diffusée par courrier pour les tenir informés entre les parutions de l'*Heurovélo* de l'actualité de l'association.

Site Internet *droitauvelo.org*

Le site est administré par Benoît COUSIN ; il bénéficie d'un excellent référencement sur les moteurs de recherche. Plusieurs rédacteurs l'alimentent régulièrement. Son point fort est sa mise à jour quotidienne pour un suivi de l'actualité. Des rubriques sont consacrées aux antennes de *Droit au vélo*. On peut aussi télécharger sur le site l'ensemble de nos publications (nos fiches-conseils sont très appréciées, au-delà du seul périmètre régional !).

Réseaux sociaux

Droit au vélo a investi le champ des réseaux sociaux avec la création au printemps d'un compte *Twitter*, qui en fin d'année comptait déjà près de 200 abonnés. Il est administré par Yannick PAILLARD et facilite l'interaction avec les



politiques pour une meilleure prise en compte du vélo dans les réflexions. Il permet aussi de rappeler systématiquement les rendez-vous que l'association organise ou auxquels elle participe.

Des réflexions ont été menées pour la réalisation d'un compte Facebook régional de l'association et des pages par antenne afin d'élargir encore sa notoriété auprès du grand public.

Médias

La presse écrite locale (particulièrement les deux grands quotidiens) et la télévision et la radio se montrent régulièrement intéressées par l'évolution du vélo urbain : elles rendent compte de notre activité et de nos revendications, de notre opinion sur la mobilité urbaine, des plans de circulation mis en place par les municipalités, etc. La presse sollicite notre avis pour entendre la voix des usagers et contrebalancer les discours des politiques. Elle a consacré plus d'une centaine d'articles à *Droit au vélo* dont un grand nombre traitant de l'activité croissante de nos antennes locales.

Service aux adhérents

Une permanence est proposée les mercredis de 14 heures à 18 heures pour l'accueil du public et des adhérents à notre siège.

Un tarif préférentiel est proposé aux adhérents pour l'achat d'un vélo ou de pièces chez de nombreux vélocistes du Nord et du Pas-de-Calais, dont la liste figure dans *L'Heurovélo* et sur le site Internet. Les adhérents bénéficient également d'une réduction pour le marquage antivol *Bicycode* et d'un tarif préférentiel pour l'achat de gilets réfléchissants et de protège-sacs.

Une aide technique personnalisée très appréciée est fournie gracieusement par Jean DEWAVRIN (alias Dark Vador), vice-président chargé des relations avec les adhérents, à l'unique condition d'être à jour de cotisation. Au nom de l'ensemble des adhérents qui bénéficient de ses services, nous le remercions pour son dévouement.

Nous suivons également le réseau de *points SOS vélo* initié en 2008 sur la métropole par l'ADAV afin de permettre aux cyclistes qui subissent une crevaillon de réparer leur vélo chez de petits commerçants. La liste des points se trouve sur le site : droitauvelo.org Un partenariat technique a été noué avec des étudiants de Lille 1 pour la conception d'une application qui permette de savoir en temps réel la disponibilité des *points SOS Vélo*.

Lilas Autopartage offre une remise de 50% aux adhérents de l'ADAV sur l'abonnement à ce service proposé sur Lille Métropole.

Enfin, depuis fin 2012, nous offrons la possibilité d'adhérer en ligne à partir de notre site Internet.

Droit au vélo et le monde associatif

Droit au vélo est hébergé à la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités). Nous adhérons aussi à la Maison des Associations de Valenciennes, à la Maison de l'Environnement à Dunkerque et à Arras à la Maison des Sociétés.

Notre association est membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) qui regroupe 180 associations. La FUB représente plus de 3 millions d'usagers cyclistes au quotidien, et 17 millions d'usagers réguliers. Elle agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Nous étions présents à son assemblée générale qui s'est déroulée à Asnières les 19 et 20 avril ; nous y étions représentés par : Michel ANCEAU (membre du Comité Directeur), Junie BEAUJEAN et Philippe DELRUE. Junie BEAUJEAN a par ailleurs également participé à une semaine de formation à Rouen pour les associations de la FUB qui développent des vélo-écoles.

Au regard du développement de nos ateliers vélo, nous adhérons au réseau de *l'Heureux Cyclage* qui fédère les associations qui proposent cette activité.

Droit au vélo est également membre du conseil d'administration de l'AF3V (Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes) : Michel ANCEAU y représente l'ADAV où il est en charge des relations avec la FUB. Notre rôle de Délégation Régionale de l'AF3V nous amène à participer au comité de pilotage du *Schéma régional des véloroutes et voies vertes* où nous sommes un interlocuteur privilégié.

Nous sommes également, grâce à Gilles LAURENT, proche de l'Union des Voyageurs du Nord, représentant régional de la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports).

Droit au vélo est aussi membre du collectif *Place aux piétons* pour la piétonisation de la Grand'Place de Lille.



Nous avons poursuivi notre collaboration avec l'association douaisienne *Droit d'Vélo* sur les projets du Département dans l'arrondissement de Douai.

Enfin, nous relayons les informations diffusées par le collectif *Vélorution Lille* et participons chaque année à la *Caravane Vanne* à l'occasion du festival *Wazemmes l'Accordéon*.

Perspectives pour 2014

La nouvelle convention triennale conclue fin 2013 avec la Région nous permet de démarrer l'année avec un salarié supplémentaire. Ce nouveau partenariat est le bienvenu dans un contexte économique de plus en plus tendu. 2014 ouvrira ainsi pour nous de nouvelles actions auprès des lycéens et des usagers du TER. Il permettra également une implication plus forte de l'ADAV sur la thématique des véloroutes et voies vertes et sur l'accessibilité des gares et l'intermodalité train +vélo .

2013 sera celle des négociations pour le renouvellement des partenariats avec Lille Métropole et le Département du Nord qui s'achèveront fin 2014. Au regard de notre implication dans les projets de ces collectivités, nous avons bon espoir de les faire aboutir.

Le partenariat avec la Ville de Lille est une nouvelle fois en discussion et de plus en plus incertain. Il pourrait toutefois être compensé par une prise en charge par Lille Métropole des actions de promotion que nous développons sur la commune.

La CUA et Villeneuve d'Ascq reconduisent sur les mêmes bases leurs partenariats tandis que la subvention de la CUD pourrait être revalorisée.

Nous tâcherons de développer des partenariats plus nombreux avec les villes où notre présence est régulièrement sollicitée. Des contacts en ce sens sont déjà pris avec Saint Laurent Blangy pour des actions ciblées vers les scolaires à l'image de celui qui nous lie avec Villeneuve d'Ascq.

Nous rechercherons également à établir un partenariat durable avec la nouvelle structure qui sera issue de la fusion entre le SIPES (SCoT de Valenciennes) et le SITURV (Syndicat Intercommunal des Transport Urbains du Valenciennois) pour le suivi du schéma directeur cyclable auquel nous avons largement contribué.

Le suivi et la mise en œuvre des schémas directeurs des différentes collectivités et en particulier ceux de Lille Métropole et des départements du Nord et du Pas-de-Calais occuperont encore une large part de notre activité.

Nous poursuivrons notre inlassable travail de sensibilisation des collectivités pour la mise en œuvre de politiques cyclables et l'application des mesures en faveur du vélo : généralisation des double-sens cyclables dans les zones de circulation apaisées, l'application du « cédez le passage cycliste aux feux »...

Une journée de formation et d'échange entre correspondants locaux, responsables d'antenne et administrateurs sera proposée et nous avons bon espoir de créer une nouvelle antenne sur Maubeuge.

Les financements du Centre ressource régional en écomobilité devront être confortés par l'apport des collectivités locales en compléments de ceux alloués par la Région et l'ADEME dans le cadre du Fonds Régional d'Aide à la Maîtrise de l'Énergie et de l'Environnement (FRAMEE). Nous nous efforcerons par ailleurs de consolider son action et c'est en ce sens que nous avons décidé de renforcer l'équipe salariée qui assure le suivi de cette mission primordiale à l'accompagnement de nouveaux modèles de mobilité.

Nos ateliers d'aide à la réparation des vélos se développeront avec la reprise de l'atelier lillois, la poursuite et le projet d'extension de celui d'Arras et le lancement de celui de Dunkerque. Nous nous attacherons également à fournir notre aide et notre expertise à tous les projets similaires portés par d'autres structures car il y a là un réel besoin.

Nous développerons les actions de terrain destinées au grand public. L'année 2014 a déjà démarré avec le lancement d'une vélo-école adulte pérenne pour laquelle nous comptons sur l'investissement de nos bénévoles dans son encadrement. Ce projet suscite beaucoup d'intérêt médiatique et nous avons déjà une longue liste de particuliers en attente pour bénéficier de nos cours.

Parallèlement, nous renforcerons nos actions destinées aux scolaires, notamment l'accompagnement des primaires et des lycéens. Pour ces actions, nous développerons nos supports pédagogiques à l'image du film d'animation *Je roule à vélo* en cours de finalisation et de nos projets de supports orientés vers les lycéens.

La Fête du Vélo nationale aura lieu les 31 mai et 1^{er} juin 2014. En métropole, le cœur en sera à nouveau la gare Saint-Sauveur et le dimanche nous gagnerons les bords du Lac du Héron à Villeneuve d'Ascq. Arras et Valenciennes auront également leur Fête du vélo, respectivement les 24 mai et 20 septembre. Ces événements majeurs s'inscrivent pleinement dans notre politique de promotion de l'usage du vélo.



Nous participerons, comme chaque année, à d'autres manifestations nationales ou locales comme : les semaines du Développement durable et de la Mobilité ; *Respectez les cyclistes !* ; *Ensemble en Selle !* et nous serons largement sollicités par nos partenaires pour l'accueil des journées d'étude de l'Association des Départements et Régions Cyclables qui seront organisées conjointement en 2014 par la Région et nos deux Départements les 25 et 26 septembre. Une semaine de sensibilisation à l'éclairage sera programmée en novembre.

Les manifestations sur la voie publique, convenablement préparées et annoncées, remportent toujours un grand succès, bien repris dans les médias. Il n'est pas interdit de multiplier ce genre d'actions, pour lesquelles les thèmes de mécontentement ne manquent pas. Les fiches thématiques pour nos actions « Respectez les cyclistes » avec un message simple à destination des automobilistes sont idéales pour ce genre d'actions.

Nos actions publiques pour développer le marquage *Bicycode* des vélos seront renforcées et, afin de faciliter leur mise en œuvre, nous comptons nous doter d'un stand « vélo-mobile ».

Nous poursuivrons le développement de notre carte collaborative soutenue par le Département du Nord et Lille Métropole et, ici encore, nous comptons sur la contribution de nos adhérents pour l'alimenter. À terme, cette carte sera régionale et pourrait s'accompagner de diverses fonctions complémentaires comme un calcul d'itinéraire. Le développement de cet outil mobilisera une partie importante de notre énergie.

Sur le volet communication, après avoir développé un compte *Twitter* en 2012, nous nous efforcerons de renforcer et maîtriser notre communication avec la fusion des comptes *Facebook* administrés par les antennes d'Arras et de Dunkerque afin d'offrir une visibilité régionale de l'action de l'association. Enfin, nous nous attacherons à refondre notre site internet qui souffre aujourd'hui d'une image et d'une arborescence obsolètes.

L'assemblée générale de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) se déroulera en mai 2014 à Toulouse, et Droit au vélo y participera comme tous les ans. Ces rencontres périodiques entre associations de toutes tailles et de toutes régions sont toujours très enrichissantes, et chacun en revient plein d'idées et d'énergie.

Ce programme est riche mais Droit au vélo doit aussi pouvoir compter sur la mobilisation de nos collectivités pour que le vélo soit enfin reconnu à sa juste valeur. Aussi, à l'issue des élections municipales, après avoir sollicité les candidats des villes de plus de 20 000 habitants de la région et de plus de 10 000 sur Lille Métropole, nous solliciterons nos nouveaux édiles et en particulier ceux des communautés d'agglomérations qui détiennent pour l'essentiel le pouvoir de débloquer les budgets nécessaires au développement des infrastructures cyclables. Nous serons particulièrement vigilants aux suites qui seront données à l'étude « vers une métropole cyclable » de Lille Métropole dont les enjeux ont été développés dans le dernier *Heurovélo*. Si le vélo est largement évoqué par nos politiques, les moyens mobilisés restent insuffisants pour répondre aux objectifs de mobilité de nos collectivités. Après avoir contribué aux diagnostics des collectivités, nous nous efforcerons de convaincre nos élus de se doter des budgets pluriannuels nécessaires pour traiter en priorité les axes structurants et les points durs que nous avons identifiés.

Le Président,
Philippe DELRUE

